

DÉCLARATION DU GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA BELGIQUE À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE 2025 DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BERD

Michaël Boseret, chef de délégation et gouverneur suppléant par intérim

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,

Madame Odile Renaud-Basso, Présidente de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD),

Chers gouverneurs,

Chers invités,

J'aimerais, au nom de Monsieur Jan Jambon, vice-premier ministre et ministre des Finances de la Belgique, gouverneur représentant celle-ci auprès de la BERD, exprimer toute ma reconnaissance au Royaume-Uni pour la qualité de l'organisation de cette Assemblée annuelle 2025 du Conseil des gouverneurs de la Banque et faire part à cette dernière de la satisfaction du gouvernement belge devant les bons résultats opérationnels et financiers enregistrés cette année encore dans l'ensemble des pays d'opérations, puisque l'année 2024 s'est terminée sur un volume d'activités record de plus de 16,5 milliards d'euros, pour un bénéfice net d'environ 1,7 milliard d'euros.

Alors que nous sommes en train de refermer le chapitre du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-2025 et de nous préparer à approuver son successeur pour la période 2026-2030, nous aimerions féliciter la Banque pour la réactivité dont elle a fait preuve au cours des cinq dernières années, en s'adaptant à des bouleversements extérieurs tels que la pandémie de COVID-19 ou la guerre contre l'Ukraine. À chaque fois, la Banque est parvenue à renouveler ses outils et son offre de produits pour répondre au mieux aux besoins de ses clients du secteur aussi bien privé que public, tout en respectant son mandat et ses principes de fonctionnement, privilégiant entre autres une saine gestion bancaire et l'additionnalité.

Nous estimons que la Banque devra rester réactive dans le cadre de son prochain CSC, qui risque fort d'être marqué par une incertitude politique et macro-économique accrue. En dépit de ces vents contraires, nous sommes persuadés que le mandat de la BERD, centré sur le développement du secteur privé et la promotion d'économies de marché performantes, reste plus pertinent que jamais.

Le prochain CSC nous semble être un document élaboré avec soin, dans le prolongement de la vision exprimée dans le Cadre actuel. Outre l'aide à l'Ukraine, priorité institutionnelle, qui a motivé l'adoption d'une augmentation de 4 milliards d'euros du capital de la Banque, nous sommes très favorables aux

grands thèmes centraux du CSC, que sont la gouvernance économique, le capital humain et l'égalité des chances.

Concernant les financements verts, nous prenons acte de l'ambition réitérée de consacrer 50 % des investissements réalisés à la transition vers une économie verte. Les pays d'opérations de la Banque font effectivement partie des économies proportionnellement les plus gourmandes en énergie et les plus émettrices de carbone. Nous espérons que la Banque saura tirer davantage parti de la compétitivité relative acquise ces dernières années grâce aux énergies renouvelables et aux progrès technologiques pour accroître sa participation, ainsi que celles des investisseurs privés, sur ce marché. Nous invitons par ailleurs la BERD à reconsidérer sa position actuelle concernant le financement de l'énergie nucléaire, en réfléchissant au rôle que celle-ci pourrait jouer dans la transition verte.

En termes de gouvernance économique, nous souhaitons que les lignes de conduite relatives au développement du secteur privé qui sont au cœur du mandat de la BERD fassent l'objet d'un regain d'attention, dans la mesure où nous avons pu constater ces dernières années qu'il existait un risque de dévoiement de ces règles à moyen ou à long terme dans un grand nombre de pays d'opérations.

Concernant l'objectif global de promotion du capital humain et de l'égalité de chances, nous aimerions tout d'abord saluer les progrès récemment enregistrés par la Banque dans le cadre de la réalisation de ses projets et du dialogue mené sur les politiques publiques, notamment en Ukraine, mais également dans d'autres pays d'opérations. Nous nous félicitons de l'ambition renouvelée à ce propos dans le prochain CSC, car, pour qu'un marché fonctionne en optimisant la croissance et la prospérité collective, il est indispensable d'exploiter tout le potentiel de la main-d'œuvre qualifiée disponible. Nous sommes par conséquent heureux de constater que l'élargissement de l'accès aux compétences, le maintien des moyens de subsistance et la mise en place de dispositifs financiers inclusifs restent au centre des préoccupations de la Banque pour les années à venir.

Nous sommes également favorables à l'accent réitéré mis par la Banque sur l'optimisation de l'impact et la mobilisation des investissements tant directs qu'indirects. Il reste indispensable d'accroître le flux des investissements vers les pays d'opérations pour améliorer les perspectives de croissance et favoriser le développement de marchés de capitaux, même si nous devons bien reconnaître que la Banque reste impuissante face à la dynamique de certains marchés. En attendant, comme l'admet elle-même la BERD, il est de la plus haute importance de continuer à investir dans des processus et des technologies informatiques permettant de mieux mesurer et de mieux suivre les performances des projets.

Concernant la répartition géographiques des activités de la Banque, nous ne nous attendons pas à assister à de grands changements, à part pour l'Ukraine, où nous espérons que la Banque pourra intensifier son action lorsque les conditions opérationnelles se seront quelque peu normalisées. Nous notons que, dans le cadre du prochain CSC, l'action de la Banque continuera, comme prévu, d'être guidée par les écarts de transition entre ses différents pays d'opérations. Les résultats enregistrés en 2024 confirment à cet égard que le volume d'activité dans les actuels pays d'opérations n'a pas nécessairement à pâtir des nouvelles priorités géographiques.

Nous nous réjouissons par ailleurs de voir que six pays d'Afrique subsaharienne, ainsi que l'Irak, vont bientôt obtenir le **statut de pays d'opérations**. Nous exprimons à la BERD tous nos vœux de réussite à l'occasion de ce moment historique et sommes convaincus que le travail d'évaluation minutieux réalisé en préparation portera ses fruits.

D'un point de vue institutionnel, nous aimerions également saluer la volonté de coopération entre elles manifestée par les banques multilatérales de développement (BMD) sur de nombreux fronts, tels que la délégation réciproque, le soutien à l'Ukraine ou la mise en œuvre des recommandations de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des BMD, auquel la BERD a pris une part active – volonté qui reflète le désir des actionnaires de les voir travailler en tant que système. Cet aspect sera en outre particulièrement déterminant dans le cadre de l'élargissement géographique des activités de la BERD à l'Afrique subsaharienne.

Pour conclure, nous invitons la BERD à s'en tenir à son mandat axé sur le secteur privé au cours du prochain CSC et à faire preuve de la même faculté d'adaptation qu'au cours des cinq dernières années. Nous sommes persuadés que la Banque y parviendra, tout en continuant de privilégier une saine gestion bancaire, une bonne discipline financière et une rigoureuse gestion des risques.